



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné de ce qui suit :

Lors de la prochaine séance du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville se déroulant le 10 janvier 2023 à 20h à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr, les membres du conseil statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure N^o DM 2022-005

Propriétaires : Nathalie Perreault

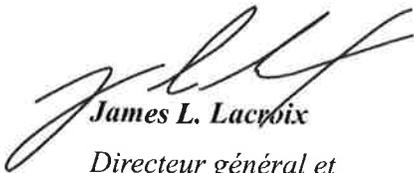
Adresse : 20, avenue Deslauriers

Zone : R-204

Nature de la demande : La présente demande vise à autoriser la construction d'un garage privé attenant sur la propriété du 20, avenue Deslauriers à une distance de 1,22 mètres de la limite latérale gauche, alors que la réglementation prévoit une marge latérale minimale de 2 mètres, soit donc 0,78 mètres de plus que ce qui est demandé.

Lors de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne qui souhaite s'informer ou donner son avis sur cette dérogation mineure.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 5^e jour de décembre 2022.



James L. Lacroix

*Directeur général et
greffier-trésorier*

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
St-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télééc. : (450) 245-7824